



Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles

Comité Départemental de Bowling de la Sarthe

Siège Social : 56 Boulevard Cugnot 72000 Le Mans

Challenge Sarthois 25 février 2018 à La Flèche

1 .Règle :

Ce tournoi est homologué par la F.F.B.S.Q., l'inscription est ouverte à tous les joueurs et joueuses licencié(e)s dans un des clubs sarthois et en règle avec la fédération

2. Catégorie :

Cette compétition est un tournoi catégorie scratch qui comporte 4 catégories.

C1 : joueur supérieur à 173 de moyenne

C2 : joueur de 165 de moyenne à 172 de moyenne

C3 : joueur de 155 de moyenne à 164 de moyenne

C4 : joueur de moyenne inférieure ou égale à 154

3 . Listing :

Le listing de référence sera le dernier connu lors de la compétition afin de définir la catégorie, soit celui de février 2018. Mais possibilité de jouer dans une catégorie supérieure.

4 . Egalité :

Les égalités sont départagées par la dernière ligne jouée, au bénéfice du score le plus élevé.

En cas de nouvelle égalité, on retiendra l'avant dernière ligne et ainsi de suite.

5 : Déroulement :

9 lignes en 3 séries de 3 lignes à raison de 2 joueurs par piste.

Décalage de 3 pistes vers la droite pour la 2^{ème} série.

A l'issue de la 2^{ème} série décalage de 2 pistes vers la droite pour ceux venant de jouer sur une piste paire et de 2 pistes vers la gauche pour ceux ayant joué sur une piste impaire, ceci afin de ne pas se retrouver avec les mêmes "adversaires" qu'à la 1^{ère} série.

Le total quilles des 9 parties déterminera le classement final dans chacune des 4 catégories.

6 . Horaires :

Poule A :

1^{ère} série : 9 h 00 à 10 h 15 16 joueurs maximum

2^{ème} série : 11 h 30 à 12 h 45

3^{ème} série : 14 h 45 à 16 h 00

Poule B :

1^{ère} série : 10 h 15 à 11 h 30 16 joueurs maximum

2^{ème} série : 13 h 30 à 14 h 45

3^{ème} série : 16 h 00 à 17 h 15

Reconditionnement pendant le repas, de 12 h 45 à 13 h 30.

Les joueurs de la poule B pourront déjeuner entre 12 h et 13 h 30 et ceux de la poule A entre 12 h 45 et 14 h 15.

Remise des récompenses à 17 h 30.

7. Tarifs

30,80 € par joueur comprenant l'engagement (2 €) et les frais de parties (28,80 € : 9 parties à 3,20 €).

Règlement à réception de la facture établie par le comité départemental de bowling de la Sarthe.

Clôture des inscriptions le 17 février 2018 : enregistrement dans l'ordre de réception des inscriptions.

Bulletin d'inscription au challenge sarthois
du dimanche 25 février 2018 à La Flèche

Club : _____

Nom Prénom	N° licence	moyenne Listing 02/18	catégorie C1,C2,C3,C4

A retourner à Jean Pierre PANVERT ipp.bowling@neuf.fr ou
Cd72@ffbsq.org pour le 17 février 2018 au plus tard.